

titre de délégué, mais à titre de Canadien, à celui qui a dirigé notre groupe à New-York, c'est-à-dire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Outre les services éminents qu'il a rendus au Canada, il s'est acquitté avec succès de hautes fonctions pour le compte de tous les pays représentés à l'Assemblée générale qui n'étaient pas imbus de préjugés contre les peuples libres. Soixante pays, on s'en souvient, sont maintenant représentés à l'Assemblée générale. A mon avis, il ne fait aucun doute que notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures jouit, plus que tout autre, de l'estime générale des représentants de tous ces pays.

**Des voix:** Bravo!

**L'honorable M. Turgeon:** Il jouit d'une telle estime, non seulement de la part des délégués des pays membres de l'Alliance atlantique et de nos associés du Commonwealth britannique, mais aussi des délégués de toutes les nations libres, quelle que soit la partie du monde où vivent ces nations et, dans une large mesure, quels que soient leurs sentiments politiques.

Mes collègues savent qu'outre ses cinq délégués officiels, le Canada était représenté par cinq suppléants. Venait ensuite le groupe de conseillers et d'adjoints appartenant pour la plupart aux ministères des Affaires extérieures et des Finances. Je m'en voudrais de ne pas féliciter immédiatement ces conseillers et ces adjoints de la façon dont ils se sont acquittés de leurs fonctions. Ils ont travaillé ferme, et le jour et la nuit. Leurs travaux étaient toujours bien faits et leurs conseils se sont toujours révélés sages et dignes de la plus haute considération.

Nous avons également eu la bonne fortune d'être accompagnés d'un groupe de parlementaires sans mission officielle. Personne ne l'ignore, tous les partis politiques au Parlement,—conservateur, cécéliste, créditiste et libéral,—y étaient représentés. Tous les matins, sauf le dimanche, la délégation du Canada se réunissait à 9 heures à l'hôtel Biltmore. Vers dix heures et quart, nous gagnions Lake-Success ou Flushing-Meadow en automobile d'où nous revenions entre six heures et demie et huit heures du soir, dès la besogne terminée. Nous examinions alors les questions à l'étude à la séance du lendemain matin. A nos réunions du matin, toutes les questions étaient débattues ouvertement; tout document remis aux délégués officiels était également remis aux conseillers parlementaires et ministériels. Nous passions en revue les événements qui s'étaient déroulés à la séance de la veille et examinions l'attitude que devrait adopter la délégation du Canada à l'égard des questions qui seraient soulevées à la séance

de ce jour-là ou du lendemain. Je profite de l'occasion pour souligner que jamais le Gouvernement ne nous a fait parvenir d'instructions directes sur l'attitude que nous devons adopter au sujet de questions à l'étude à l'Assemblée générale. Les délégués officiels ont discuté tous les sujets ouvertement avec les conseillers parlementaires et ministériels, puis chacun s'est efforcé de se former la meilleure opinion possible.

Je tiens aussi à mentionner que quelque temps après, deux de nos collègues, le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson) et le sénateur senior d'Ottawa (l'honorable M. Lambert), sont venus nous rejoindre. Bien que n'étant pas délégués officiels, ils ont pris part à nos séances. Deux autres sénateurs qui se trouvaient à New-York n'ont pu prendre part à nos délibérations.

En juin dernier, le sénateur de De Salaberry (l'honorable M. Gouin), président du comité des affaires extérieures, a présenté au Sénat le rapport du comité, qui appelait l'attention sur le fait que la contribution du Canada pour défrayer les dépenses des Nations Unies était, de l'avis du comité, trop considérable proportionnellement à celle des autres nations. On donnait à entendre que les Soviets et leurs satellites ne contribuaient pas la même proportion de leur revenu national que le Canada. Or, les sénateurs ne l'ignorent pas, la contribution de chaque pays membre des Nations Unies se fonde d'abord sur le revenu national; puis, on tient compte d'autres éléments, comme le revenu par tête d'habitant, l'aptitude de la nation à se procurer des devises étrangères et, surtout, l'étendue de la destruction et du marasme économique dont elle a souffert pendant la guerre. Inutile pour moi de signaler que certains pays ont beaucoup plus souffert que le Canada à cet égard. C'était la première fois que j'assistais à l'Assemblée générale des Nations Unies, mais à en juger par ce qui s'est produit lorsque la Commission des questions administratives et budgétaires des Nations Unies a soulevé la question de la contribution nationale, il était évident que les membres du Parlement canadien,—tant du Sénat que des Communes,—qui avaient déjà été délégués aux Nations Unies, s'étaient très bien acquittés de leur tâche en préparant les voies à une modification du budget.

Les changements prévoyaient une augmentation de 10 p. 100 dans la quote-part versée par l'Union soviétique, tandis que celle du Canada n'était accrue que de 1/10 p. 100. La quote-part de la Biélorussie et de l'Ukraine fut aussi majorée de 10 p. 100. C'est la première fois depuis la création des Nations Unies qu'on majorait la quote-part de l'Union soviétique.